



CDEN rythmes scolaires 29 janvier 2013 (DASEN, maires, Conseil Général, FCPE, syndicats)

Beaucoup d'élus étaient présents (contrairement à l'habitude). Leurs interventions se sont surtout cantonnées à des dimensions pratiques et financières sur la mise en place des nouveaux rythmes, sans véritablement donner d'avis sur le cadre politique du projet.

Le DASEN nous a montré un diaporama sur les différents articles du décret paru le 24 janvier (envoyé par nos soins dans les écoles dès jeudi), sur une comparaison de différents rythmes européens et sur un comparatif de Testu (très partiel) sur les pics de vigilance des élèves fonctionnant sur 8 et 9 demies journées de classe En disant d'ailleurs qu'il présentait le taux de réussite des élèves (ce que nous avons rectifié).

Ensuite, les organisations syndicales ont lu leurs déclarations (voir celle de la FSU en PJ), sur lesquelles le DASEN a plus ou moins(bien) répondu.

D'une manière générale tout de même, lors du débat qui s'est engagé, tous les intervenants ont souligné la précipitation, le manque de temps pour la concertation, le fait que les Conseils d'école doivent être consultés avant toute décision, et que les contraintes financières et organisationnelles risquent d'aggraver les inégalités territoriales, surtout dans un département avec un fort secteur rural ou de montagne. Ce qu'il en est ressorti :

- Le DASEN va proposer un calendrier type départemental fin février et les mairies qui ne sont pas d'accord avec la mise en œuvre à la rentrée 2013, devront lui répondre et demander une dérogation. Il semble vouloir proposer 9h-12h, 13h30-15h45, sans les activités complémentaires et le périscolaire. D'autres organisations possibles ont été publiées par le MEN (voir PJ).

- Toutes les communes qui appliqueront la réforme à la rentrée 2013 recevront 50 € par enfant cette année (sans garantie de reconduction les années suivantes). Les communes bénéficiant du DSR et du DSU recevront 40 € de plus par enfant et par an. Pour celles qui ne rentreront dans le dispositif qu'en 2014, c'est à € par enfant (sauf les DSR et DSU qui recevront 45 €). ... Les élus précisent que l'effort financier qui sera fait conduira à une augmentation de 3 points des taxes locales.

- Le Conseil Général indique que la scolarisation des élèves du 1er degré le mercredi matin conduira forcément à une réorganisation et à un effort financier d'au moins 500 000 €. Ces contraintes de transport risquent d'obliger les écoles à des horaires permettant au transport de prendre en charge les élèves du 1er et du 2D degré dans les mêmes bus. On est bien loin de la prise en compte des rythmes des enfants ...

Se dégage l'impression que la réforme des rythmes sera compliquée à mettre en place et que sa concrétisation réelle n'est pas encore d'actualité. D'autant que, comme l'a souligné le DASEN, cela a des conséquences sur les temps partiels, les services partagés, les remplaçants, les RASED, ...

La FSU s'est nettement démarquée en soulignant qu'une réforme des rythmes ne pouvait pas se concevoir déconnectée du contexte éducatif (programmes, prise en charge de la difficulté scolaire.) et d'un projet plus vaste destiné à réduire les inégalités.

Magali Laborde, Claude Martin et Joëlle Noguère